

L'Echo

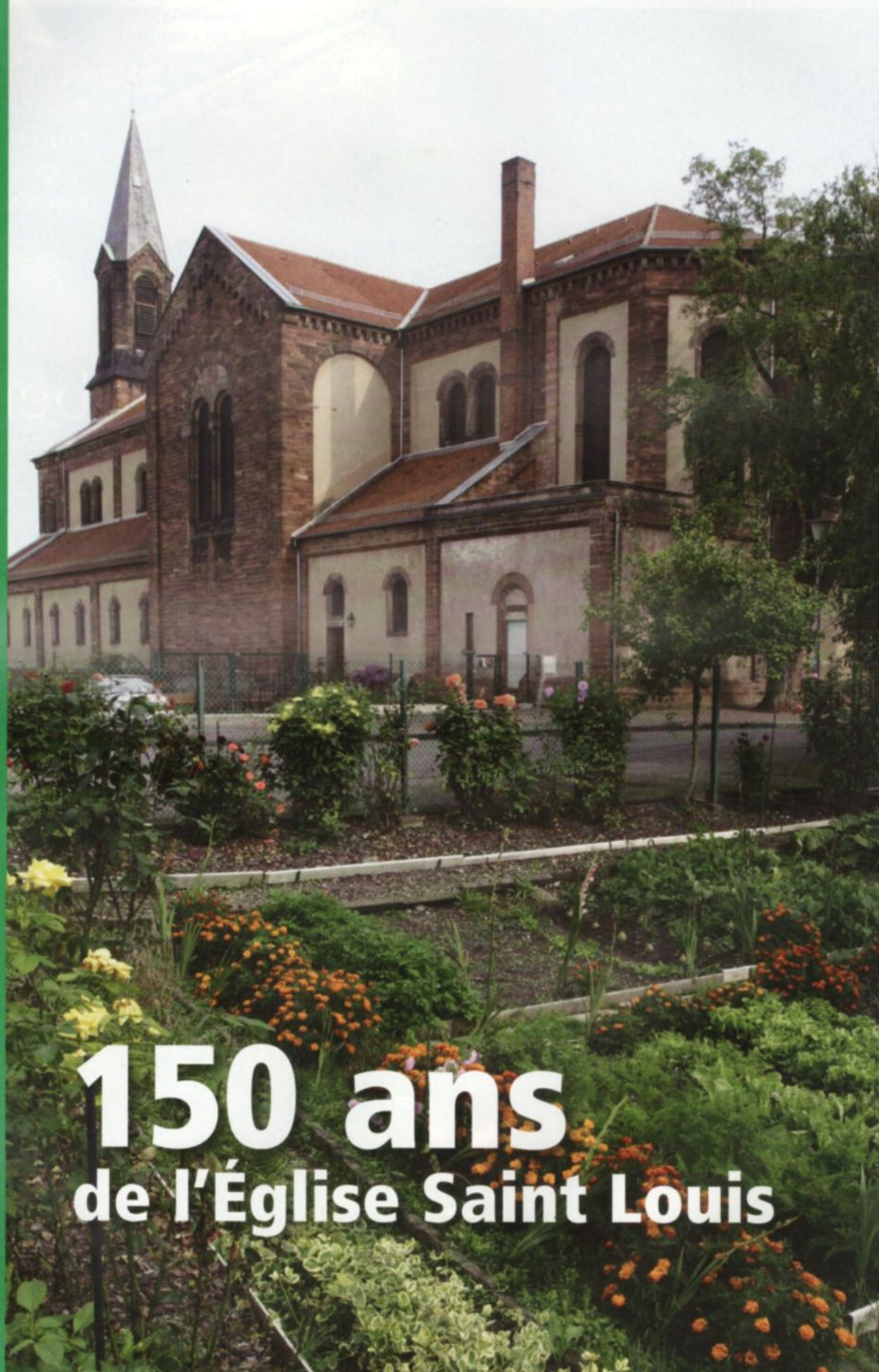
Association pour la Défense
des Intérêts de la Robertsau
Fédérée à Alsace Nature

JUIN 2009

N°233

L'Echo de la Robertsau

S'LÄUCHBLÄTTEL



150 ans
de l'Église Saint Louis

LA PRAIRIE
CARITA
CINQ MONDES
ACQUA DI PARMA
PARFUMS LALIQUE

SPA

Institut de la **Robertsau**
FEMME / HOMME

L'art de la sérénité

L'Institut de la Robertsau vous convie au sein de son prestigieux temple de la beauté, dans un univers dédié au bien-être. Des soins de grande qualité, nombreux et personnalisés, sont dispensés par des professionnelles expérimentées et passionnées, vous offrant l'excellence de prestations dans un cadre raffiné.

> SOINS ANTI-ÂGE

LA PRAIRIE

«The art of beauty»

- Soin raffermissant caviar
- Soin cellulaire hydratant
- Soin cellulaire anti-âge
- Soin marin protecteur de jeunesse
- Soin cellulaire pour homme

IMPERIUM

Une exclusivité en France !

Une véritable alternative à la chirurgie du visage. Radio-fréquence, mésothérapie (sans aiguilles), peeling...

> SOINS MINCEUR
ANTI CELLULITE

LPG CELLU M6

Affinement et fermeté de la silhouette, anti-cellulite.

ROYAL MINCEUR

Soins complets personnalisés, raffermissants, amincissants, tonifiants, LPG CELLU M6, différents enveloppement (algues, ananas, crème de café...), pour un résultat stupéfiant.

> EPILATION DEFINITIVE
à la lumière pulsée
(femme & homme).

> MAQUILLAGE PERMANENT

PENSEZ
AU CHEQUE
CADEAU



Comment concilier intérêt général et intérêt particulier

L'Echo de la Robertsau
N° 233 Juin 2009

Bulletin trimestriel
publié par l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau.
Association agréée
par arrêté préfectoral du 24.8.84
pour la défense de la nature,
de l'environnement et du cadre
de vie, fédérée à Alsace Nature.

Directeur de la publication :
René Hampé : 03 88 31 39 80
Courriel : rhampe@orange.fr

Mise en page - Impression :
Pointillés - Hoenheim

Tirage : 10 000 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2009

Nous remercions nos annonceurs
qui par leur confiance renouvelée
assurent la pérennité de L'Echo de
la Robertsau et la diffusion de
nos informations.

L'Echo de la Robertsau
encourage ses lecteurs à soutenir
le commerce de proximité :
les commerçants et artisans
de la Robertsau.

78, rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Photo de couverture :
Bernard Irrmann

Les récents aménagements de l'espace urbain, les projets urbanistiques, les permis de construire, les lotissements, l'aménagement du collège, la création d'une maison de l'enfance ont fait resurgir à la Robertsau le débat sur les notions d'intérêt général et intérêts particuliers.

Les slogans du type «qui a décidé que ma rue est en sens unique ? » diffusés lors de la campagne invitant les citoyens à participer au Conseil de quartier participent au même débat.

On peut considérer que les intérêts particuliers sont l'ensemble des buts qu'un acteur social se propose d'atteindre pour son bonheur personnel.

L'intérêt général renvoie à la collectivité ce qui contraint les individus à renoncer à certains de leurs intérêts particuliers.

D'un point de vue théorique, ces deux notions sont incompatibles. Il est difficile de s'unir dans un seul but, chacun ne voyant que ses propres finalités. Difficile au-delà des divergences ou des dissemblances, de concevoir un seul et même objectif.

Contrairement à la conception anglo-saxonne, dans la conception française, l'intérêt général ne résulte pas de la somme des intérêts particuliers. Au contraire l'existence et la manifestation des intérêts particu-

liers ne peuvent que nuire à l'intérêt général. En dépassant chaque individu, l'intérêt général est l'émanation de la volonté collective des citoyens.

Pour autant, le débat sur la nature et le contenu de l'intérêt général n'est pas clos. La notion d'intérêt général a besoin d'une reformulation afin de mieux s'adapter aux enjeux économiques et sociaux actuels, de mieux s'adapter aux valeurs de la modernité et répondre aux besoins nouveaux qui s'expriment.

En premier lieu, il convient que le choix des fins considérées comme étant d'intérêt général puisse en permanence, faire l'objet d'une discussion. Il est nécessaire de faire valider la notion d'intérêt général par des procédures démocratiques afin qu'elle relève effectivement de la volonté collective et que ceux qui s'en proclament soient eux-mêmes au service de cet intérêt commun.

Il faut créer une pratique nouvelle en phase avec notre société, faite d'un dosage subtil d'individualisme et d'élan commun, d'un peu de « moi d'abord » et de « tous ensemble ».

Démontrons qu'à la Robertsau cela est possible.

René Hampé
Président de l'ADIR

RESTAURANT BRASSERIE



La Cocotte

70 rue Bœcklin - STRASBOURG / ROBERTSAU
03 88 31 87 65

Ouvert tous les jours de 10h à 20h.
Service tous les midis
et le jeudi, vendredi, samedi midi et soir.
Fermé le samedi de 15h à 18h et le dimanche.

Le Vendredi 26 Juin à 20h15 au Foyer Saint Louis :

**L'ADIR invite à un débat sur l'Environnement,
l'Urbanisme, la Circulation et le Déplacement**

Pour prendre une part active à la vie du quartier, adhérez à l'ADIR !

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

TEL : COURRIEL

COTISATION ANNUELLE : 16 €

SIGNATURE :

ADIR - 78, RUE DU DOCTEUR FRANCOIS - 67000 STRASBOURG

POMPES FUNÈBRES

Isfunéraires

L'entreprise familiale LUSTIG étend son activité dans les pompes funèbres.

Notre équipe professionnelle vous accompagne et vous soulage de toutes les démarches administratives. Monuments funéraires, travaux de cimetière et grand choix d'articles funéraires.

VOTRE SEULE DÉMARCHÉ, NOUS CONTACTER AU:
03 88 83 93 63 Permanence 7j/7 et 24h/24.



HOENHEIM (siège social)
25, RUE DU LION
03 88 83 93 63

LUSTIG Sàrl
BISCHHEIM
46, RUE DU PASSAGE
03 88 62 99 80

STRASBOURG-ROBERTSAU
1, RUE A. HIMLY
03 88 31 43 01



CHRYSLAINE

Lingerie Triumph, Calida, Barbara,
Valisère, Lejaby, Eminence, Gil
Rose Pomme - Laines ANNY BLATT
BOUTON D'OR

Promotion SLOGGI
sur gamme « Basic et Luxe »
- 3 ACHETÉS = 4^e OFFERT

Nouvelle collection

92, route de La Wantzenau - 03 88 31 63 42
STRASBOURG - ROBERTSAU

HOELLINGER FUCHS & Cie



8a rue Principale
67300 SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 62 55 22
Fax 03 88 62 31 86

**COUVERTURE
ZINGUERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE**



Vos **loisirs**
et tous
les **sports**
à
votre vue

OPTICIENS

Maurice Frères

Vous satisfaire, tout est là
CONSEIL EN AUDITION



96 rue Bœcklin
67000 Strasbourg
Robertsau

Tél. 03 88 31 65 24

CABINET IMMOBILIER

Pierre Scheuer

SYNDIC • GERANCES
LOCATIVES • ACHATS • VENTES

ESTIMATIONS IMMOBILIÈRES

Garantie « Loyers impayés »

36 rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 62 72 - Fax 03 88 41 84 82



*Pour vos apéritifs
et cocktails*



*Partageons, l'amour
du bon pain...*

Douceurs Salées Sucrées

Marie-Josée et Maurice ROTH
22, rue des Orfèvres 03 88 22 67 30
14, rue des Pontonniers 03 88 36 06 32
67000 Strasbourg

Artisan boulanger
Lionel ROTH
181, route de La Wantzenau
03 88 31 03 75
67000 Strasbourg Robertsau

cuisin'elle

CUISINES
SALLES DE BAINS

La Passion du Beau



**Installation
par nos
propres équipes
d'ébénistes**

114-116 route de la Wantzenau - Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 88 62



Accès à la Clinique Saint Anne : Qui sème le vent récolte la tempête (historique des faits et suites données)

- Depuis le 5 janvier 2009, après le déménagement des activités de la Clinique Bethesda vers la Clinique Sainte Anne, l'entrée et la sortie de cette dernière se font désormais par la rue Philippe Thys.
- Lors des différentes réunions des associations ASSER et ADIR, cet état de fait a été largement commenté et critiqué. Les participants ont proposé d'intervenir auprès de la municipalité et de la clinique, afin de rouvrir l'accès à la route de la Wantzenau.
- Les parents d'élèves de l'école de la Niederau ont manifesté devant l'Escal à l'occasion de la cérémonie des vœux de l'Adjointe de quartier
- Un collectif de riverains du secteur s'est constitué en association.
- Le 11 février, le Conseil de Quartier s'est réuni en séance extraordinaire et a instamment demandé à nos élus de faire le nécessaire pour prendre les mesures urgentes qui s'imposent en terme de régulation du trafic :
 - ▶ Réduire la vitesse et mettre tout ce quartier en zone 30, à compter des feux du carrefour de la Papeterie,
 - ▶ Installer un radar, à une distance d'environ 50 m après le virage de la rue de la Papeterie en allant vers la Clinique,
 - ▶ Faire apposer une signalisation indiquant qu'il s'agit d'une zone résidentielle, vitesse limitée à 30 km/h, avec priorité à droite pour toutes les rues donnant sur la rue de la Papeterie,
 - ▶ Affichage sur panneau, diffusion d'un prospectus d'information au sein de la Clinique et sur la zone

immobilière en chantier sur l'arrière de la Clinique Sainte Anne (à l'ensemble des entreprises intervenantes et au CHSCT de site) afin que nulle personne accédant à ce secteur ne puisse ignorer la nouvelle réglementation,

- ▶ Améliorer la desserte du secteur par les transports en commun, notamment par la mise en place d'une navette entre le terminus du tram rue Boecklin et la Clinique St Anne.

Par ailleurs, le Conseil de quartier a souhaité une réouverture (au minimum partielle), côté route de la Wantzenau, pour accéder ou sortir de la Clinique Sainte Anne.

Par courrier aux habitants du secteur Renaissance, daté du 20 avril 2009, Madame Nicole Dreyer informe que les Services de la Communauté Urbaine de Strasbourg vont procéder, aux aménagements présentés dans les différentes réunions avec les parents d'élèves, les associations et le bureau du Conseil de quartier, à savoir :

- ▶ La création de 2 mini-giratoires aux carrefours des rues Papeterie / Cuvier et Renaissance / Général Lejeune,
- ▶ La mise en place de 2 panneaux « Cédez le passage » sur la rue de la Renaissance au droit des carrefours Coehorn et Angle,
- ▶ La limitation à 30 km/h de l'axe Papeterie / Renaissance, avec renforcement de la signalisation par la mise en peinture au sol des limitations à 30,
- ▶ Le rétrécissement de la rue de la Papeterie au droit de l'école de la Niederau entre les rues Hermann et

Reisseisen, ainsi que la mise aux normes de l'arrêt de bus,

- ▶ La création d'un carrefour doté de feux tricolores sur la route de La Wantzenau, afin de permettre la sortie sécurisée des véhicules de la clinique.

Le chantier se déroulera en deux phases :

- ▶ la première débutera dans la **semaine du 27 avril 2009** par la création des giratoires, ainsi que la mise en place de la signalisation (durée 4 semaines).
- ▶ la deuxième concernant le recalibrage de la chaussée, la mise aux normes de l'arrêt de bus ainsi que la mise en place des feux route de la Wantzenau **seront réalisés au courant de l'été.**

L'ADIR regrette que l'accueil de la clinique restructurée se soit fait dans un climat conflictuel, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet à caractère d'intérêt collectif.

Par ailleurs, quelles que soient les mesures qui pourront améliorer la situation actuelle, demain les 250 logements du lotissement qui jouxtera la Clinique généreront un accroissement de trafic supplémentaire.

L'aménagement de ce secteur tel qu'il a été conçu par les uns, et finalisé par les autres, prouve encore, s'il en était besoin, que seul un projet global du quartier, concerté avec les habitants, peut répondre aux besoins de la collectivité et de toutes ses composantes, dans le respect d'un développement maîtrisé sinon durable.

Réné Hampé

La classe 1939

Pour fêter leur 70^{ème} anniversaire, les membres de la classe 1939 ont choisi un magnifique hôtel à Duni. Ils garderont de ce séjour un souvenir inoubliable et se préparent déjà pour d'autres sorties...



Collège de la Robertsau

Le 7 novembre 2009, lors du Conseil d'Administration du collège, M. Le Tallec - conseiller général - a communiqué les modalités de la restructuration du collège.

Cette annonce a été favorablement accueillie par les parents d'élèves mais met fin l'idée de créer un nouveau collège dans le nord de la Robertsau.

Un concours d'architecture a été organisé et le futur maître d'œuvre a été désigné par un jury. Le démarrage des travaux de mise au norme, de restructuration et d'extension est prévu dès le mois d'août 2010.

Problème : Collège et presbytère sont en voie de classement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Le 25 mai 2009, la ville a transféré à titre gratuit la propriété du collège au conseil général.



INTEMPORELLE

INSTITUT ESTHETIQUE




- Soins visage
- Épilations
- Manucure
- Forfait mariage

- Maquillage semi-permanent
- Soins corps
- Stylisme onguaire

03 88 41 82 84

Horaires : • mercredi - samedi 9^h à 16^h • mardi - jeudi - vendredi 9^h à 19^h
 80 route de la Wantzenau - Strasbourg Robertsau

www.simply-market.fr



Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 8h à 20h30

Robertsau - 20 rue de la Lamproie
Tél. : 03 88 31 56 57

R LA ROBERTSAU

La Centaurée

Bio

Présente

Chaque semaine.
 Caroline vous propose son panier de FRUITS & LÉGUMES.

Le Comptoir Bio
De La Robertsau

www.centauree.fr

Frais • Épicerie • Diététique • Cosmétique • Entretien
 Femmes Enceintes • Bébé • Enfants • Et encore...

86 rte de la Wantzenau 67000 STRASBOURG 03 88 31 78 23



L'ELECTRICITE SUR MESURE

DEPANNAGES ELECTRIQUES
 SYSTEMES D'ALARME
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE
 ELECTRICITE BIOCOMPATIBLE

2, rue Médiante
 Strasbourg – Robertsau

Tél : 09 77 98 07 38

(Coût d'un appel local)



Trait d'Esprit

COIFFURE



80 route de la Wantzenau
 67000 Strasbourg Robertsau

03 88 418 398



Nombreux articles classiques et tendance du 36 au 56

Vêtements & Accessoires

VOTRE BOUTIQUE MULTIMARQUES
 dont KARTING, MONTAGUT
 et bien d'autres...

Chaussures *Lola Shoes* du 35 au 40

89, Route de la Wantzenau 67000 Strasbourg Robertsau
Tél./Fax : 03 88 41 92 56



TOILETTAGE CANIN DE LA ROBERTSAU

Charles MOSER
 66a rue de l'Angle
 67000 STRASBOURG
 ROBERTSAU
 Angle avec rue du Plan
 Tél. 03 88 31 25 25
 Portable 06 85 85 59 85
 Sur rendez-vous - Parking assuré

Le Maire Roland Ries en tournée à la Robertsau

Le samedi 16 mai 2009, Roland Ries était en visite à la Robertsau. Après avoir visité le marché, place du Corps de Garde, il a été accueilli en musique au terminus de la ligne E par le collectif « Kartier nord ».

Ce collectif réunissant artistes, écrivains et associations de la Robertsau, milite pour le maintien du Kaysersguet dans le patrimoine de la municipalité. Il propose l'ouverture du domaine et du parc aux habitants du quartier, le bâtiment pouvant accueillir des activités artistiques et culturelles.

Le porte-parole du collectif a remis au Maire une pétition qui a recueilli 1.200 signatures. Roland Ries a donné l'assurance que la municipalité ne mettra pas en vente le domaine, qu'elle ouvrira le parc aux habitants et examinera la possibilité de transformer ce domaine en un lieu de rencontre.



La visite du Maire s'est poursuivie pour rencontrer sur le parvis de la cité de l'III, devant les commerces, des habitants pour leur annoncer que la municipalité accède à la demande de la communauté musulmane de la Robertsau pour la construction de deux salles de prière sur environ 400 m². L'emplacement prévu se situe entre l'église catholique et l'église protestante, en bordure de la rue de l'III.

L'équipe municipale a ensuite rejoint à bicyclette le Centre Social Culturel l'Escale. Au carrefour de la rue de la Papeterie les attendaient un groupe d'habitants se réclamant du Comité d'Action Renaissance - Sainte Anne - Niederau (CARSAN), association qui milite pour la réouverture totale de l'accès à la clinique Sainte Anne par la route de la Wantzenau.

Au terme d'un débat où furent critiquées les mesures prises jusqu'alors par la municipalité, le CARSAN a remis au Maire une étude résumant les propositions du collectif.

La visite se termina en fin de matinée par le verre de l'amitié au foyer St Louis en présence d'habitants du quartier, de représentants d'associations et de membres du bureau du Conseil de quartier.

Une école européenne à la Robertsau

L'école européenne de Strasbourg, 1^{re} Ecole Européenne de France, est un établissement public de droit français dont l'objectif est de permettre aux élèves d'affirmer leur propre identité culturelle, fondement de leur futur développement en tant que citoyens européens.

L'école Européenne est ouverte en priorité aux enfants du personnel des institutions communautaires et, dans la limite des places disponibles, aux enfants du personnel des institutions et organisations internationales autres qu'européennes, des personnels diplomatique et consulaire européens ou d'autres états, mais aussi à des enfants dont les parents souhaitent une éducation dans l'esprit des écoles européennes.

Du grain à moudre pour les habitants, les associations et le Conseil de Quartier

Plan local d'urbanisme (PLU)

La procédure de l'élaboration du PLU entre dans sa phase concrète par la présentation et des débats au sein des Conseils de quartiers (COQ), en s'appuyant sur le diagnostic et les enjeux du Projet d'Aménagement du Développement Durable (PADD)

Pour la Robertsau, cette présentation aura lieu lors de la réunion plénière du COQ le 1^{er} juillet 2009.

Notons que le PLU doit être compatible avec le DEFINITION DU SCOTERS ?, le Plan local de l'habitat (PLH) et le Plan de déplacement urbain (PDU).

Plan local de l'habitat (PLH)

Le Plan local de l'habitat de la CUS a été arrêté sans concertation avec les citoyens.

1.000 nouveaux logements sont annoncés, en plus des 400 permis de construire déjà accordés à la Robertsau.

Plan de déplacement urbain

Le 15 mai, les élus de la CUS se sont exprimés sur les orientations générales du PDU.

Alors que l'actuel PDU se trouvait focalisé sur le centre de l'agglomération, les futures actions destinées à opérer un rééquilibrage des modes de déplacement viseront en priorité la périphérie.

Voir aussi notre dernière édition de l'Echo n° 232.

Modification de la circulation dans la rue Saint-Fiacre

Quelques automobilistes surpris, quelques altercations, quelques riverains qui se prenaient pour des justiciers (inacceptable), puis une série de contraventions, et maintenant des malins qui ont trouvé des itinéraires de "délestage" qui commencent à gêner d'autres habitants...

Stationnement

LADIR a adressé le 9 juin 2009 le courrier ci-après au Maire

« Par la présente nous nous faisons le porte-parole de commerçants de la Robertsau qui, souhaitant permettre un accès plus aisé de la clientèle à leurs installations, suggèrent une évolution du parking relais situé derrière le bâtiment de la Cour des Droits de l'Homme (Parking Issler).

L'occupation en Parking Relais s'avérant très faible, il nous semblerait utile de permettre également le stationnement horaire. Ce statut mixte, outre une occupation optimisée des surfaces, rendrait service à la clientèle du quartier. Les transformations nécessaires peuvent certainement s'effectuer sans investissement important... »

Faut-il relouer la chasse dans la forêt de la Robertsau ?

Débats au Conseil de quartier, informations transmises aux associations, réunion publique ; pour l'ADIR, la location de la chasse est d'abord une question de principes.

Au cas où l'option de la location viendrait à être retenue, les conditions du contrat de location devraient être restrictives et porter uniquement sur la régulation des sangliers.

La vraie solution n'est pas la location de la chasse, mais le classement de la forêt en réserve naturelle.

Maison de l'Enfance

Madame Nicole Dreyer, adjointe au Maire, a informé le Conseil d'Administration de l'Escale et le bureau du Conseil de Quartier que la municipalité veut implanter une Maison de l'Enfance sur l'emplacement des espaces verts du Centre Social et Culturel de la Robertsau. **Quid de la concertation ?**

Stores et Volets Roulants

DÉPANNAGES - VENTES - POSES

Pascal SAUERBECK S.à.r.l.

pascal.sauerbeck@free.fr

Tél. 09 51 800 240

Fax 03 68 838 627

26, rue de la Lauch
67000 Strasbourg Robertsau
<http://storeetvoletpascal.free.fr>

Jean-Pierre ANDRES MARAICHER

15 rue de l'Afrique - 67000 STRASBOURG
Tél./Fax : 03 88 31 10 69

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi :

8h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi : 8h à 12h

et 13h30 à 16h

Fermé le mardi,
dimanche et
jours fériés



MATERNE
Boulanger - Pâtissier

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG - ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 11 22

NATH COIFF'



Féminin
Masculin
Junior
et à domicile

Sur rendez-vous
03 88 31 14 78

4 rue du Docteur Wœhrlin
67000 STRASBOURG

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CIVO

Olivier LORANG
55 Rte de La Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 50 20
Fax 03 88 45 75 99

Compte-Rendu

Le Conseil de Quartier a mis en place 4 commissions intégrant l'ensemble des habitants qui étaient volontaires pour faire partie du Conseil de Quartier. Les commissions se réuniront le 18 juin 2009 à 20h à l'Escale Centre Social et Culturel de la Robertsau.

4 février 2009

Ordre du jour (voir Echo de la Robertsau n°232)

- 1 - Gestion du gibier dans la forêt de la Robertsau
- 2 - Présentation de l'organisation du Bureau du COQ

11 février 2009

Ordre du jour (voir Echo de la Robertsau n°232)

- 1 - Présentation du projet Sainte Anne - Renaissance
- 2 - Accès à la clinique

11 mars 2009

Ordre du jour :

- 1 - Présentation de la démarche permettant d'établir le nouveau Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
- 2 - Approbation des comptes-rendus des réunions du 4 et 11 février 2009
- 3 - Présentation par le Bureau du projet de règles de fonctionnement des commissions

La présentation du PPRT a été animée par Monsieur VAUTRIN, responsable de la subdivision du Bas-Rhin de la DRIRE et Madame BOTZ, inspecteur des installations classées s'occupant notamment du port aux pétroles.

L'avis du COQ :

Le Conseil de Quartier a demandé à avoir un plan précis avec les noms des rues et la cartographie des différents types de risques. Ce plan n'existe pas encore. La DDE pourrait le fournir dans un délai de deux mois.

1^{er} avril 2009

Ordre du jour :

- 1 - Régulation du gibier dans la forêt de la Robertsau, point sur l'avancement des négociations (intervention d'un représentant de la Ville)
- 2 - Approbation du compte rendu de la réunion du 11 mars 2009
- 3 - Introduction du plan de circulation, principe et enjeux
- 4 - Restructuration Clinique Sainte Anne - Renaissance : rapport du Bureau du Conseil de quartier sur l'avancement des négociations
- 5 - Rapport du Bureau sur la mise en place des Commissions du COQ

1 - Régulation du gibier dans la forêt de la Robertsau, point d'avancement des négociations (intervention d'un représentant de la Ville)

Madame BUFFET, adjointe au Maire, a présenté un résumé de la situation avec un rapide exposé historique des faits.

La présentation avait pour but de :

- proposer ce qui a été élaboré avec la Fédération des chasseurs,
- s'approcher au maximum de la situation actuelle et privilégier la sécurité,
- mettre ce sujet sensible à plat et en toute transparence.

M. Longchamps, régulateur de la chasse, a présenté les premières réponses et ingrédients d'un cahier des charges élaboré par la Ville en association avec la Fédération des chasseurs. En résumé, le cadre exposé correspond à la gestion actuelle et en renforce même les conditions de régulation. Lorsque le cahier des charges sera définitif, la Ville fera un appel d'offre.

des réunions du Conseil de Quartier

L'avis du COQ :

La présentation constitue une esquisse de cahier des charges. Étant très restrictif sur les conditions de régulation du gibier, il semble conforme aux attentes du Conseil de Quartier :

- sur la nécessité de privilégier absolument la sécurité et sérénité des usagers de la forêt,
- sur la maîtrise de l'impact environnemental de la régulation,
- sur le respect du cadre légal actuel, tout en mettant un terme à la charge financière aux contribuables de la Ville de Strasbourg, astreinte décidée par les juges en application du droit local.

Exception faite de deux points sur lesquels il demande une position plus stricte :

- la régulation du chevreuil (dégâts, dégénérescence) et des nuisibles (*idem*),
- l'extension de l'interdiction de toute action pendant les périodes de vacances scolaires.

Le Conseil de Quartier, en toute impartialité, se positionne sur le principe de la fixation d'un cahier des charges très strict, respectant l'ensemble des restrictions, conditions et contrôles qu'il a demandés.

Tout en privilégiant au plus haut point la sécurité des usagers, ce cahier des charges permettra la mise en adjudication conformément au droit local en vigueur, sans se prononcer sur les moyens ou le droit de chasse.

2 - Introduction du plan de circulation, principe et enjeux

Il s'agit d'une auto saisine du Conseil de Quartier. Le bureau a demandé de disposer les documents existant à ce sujet (plan, flux, comptage...). La Ville n'a pas souhaité les communiquer. Selon les informations qui lui ont été transmises, lors d'une auto saisine, c'est au COQ de faire un diagnostic, de poser la problématique, de faire part de ses questions et suggestions... En complément, le Bureau a reçu un mail de Madame Laurent lui annonçant qu'un mode opératoire était sur le point d'être rédigé sur les modalités de l'auto saisine.

Le Conseil de Quartier regrette l'attitude de la Ville à son égard. Comment peut-il remplir sa mission si les services techniques de la Ville ne répondent pas à ses demandes et refusent de communiquer tout document, études, plans, chiffres... ?

Le Bureau est chargé de préparer une réponse au nom et pour le compte du COQ.

Il est rappelé le refus systématique des services techniques de la Ville pour obtenir leur intervention ou des documents et informations écrites sur les sujets à traiter (exemple : zone Seveso et nouveau PPRT).

3 - Restructuration Clinique Sainte Anne - Renaissance

L'ensemble du Conseil de Quartier a reçu le résumé de la réunion d'information sur les conséquences de la circulation causée par la modification de l'accès des véhicules à la Clinique Sainte Anne.

Suite à ses préconisations portées à la connaissance du Maire (cf. *comptes-rendus de la réunion plénière du 11 février 2009 et du 11 mars 2009*), le Conseil de Quartier se félicite de constater que nombre d'entre elles ont été retenues par la Ville pour améliorer la situation. De plus, le COQ approuve les deux demandes supplémentaires proposées par le Bureau à l'issue de la réunion d'information du 18 mars 2009 concernant :

- la possibilité (au moins partielle) de l'entrée des véhicules dans la Clinique Sainte Anne par la route de la Wantzenau (et pas seulement la sortie),
- le retour par la rue de la Renaissance de la navette Clinique Sainte Anne / tram, avec les arrêts nécessaires pour desservir les habitants du quartier.

6 mai 2009

Ordre du jour :

- 1 - Présentation de l'Ecole Européenne
- 2 - Informations concernant l'école de Musique de la Robertsau et le Kayserguet

Réné Hampé

Conseil de quartier de la Robertsau - Wacken : 33, rue Bœcklin 67000 STRASBOURG
conseildequartier5@vousaussi.org

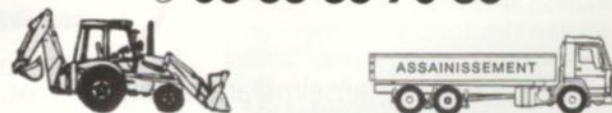


PLAT DU JOUR
SANDWICHES
VARIÉS

AU TIVOLI
 71, rue Bœcklin • Tél. 0388311749
 Ouvert 7 jours/7 de 6h à 23h30

AMÉNAGEMENT COUR • ENROBÉ • PAVAGE
 ASSAINISSEMENT • RÉPARATION TOUTE FUITE D'EAU

WOLFF
TRAVAUX PUBLICS
 ☎ 03 88 68 70 68



18 rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
 Fax 03 88 68 70 71

A.R.T.I

Toutes Transactions Immobilières

ACHAT – VENTE – LOCATION

« ESTIMATION GRATUITE »

Située au centre de la Robertsau
et proche des Institutions Européennes,
notre équipe forte de 10 années
d'expérience vous propose un service
Dynamique, Rigoureux et Efficace
dans la réalisation de Vos Projets.

8, rue Mélanie 67000 STRASBOURG

Tel : 03.90.00.60.10

www.arti67.com

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,
PRÉVOYANCE, SANTÉ,
ÉPARGNE, RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE, PRÉVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS ET MARCHANDISES

Claude ANSELM
Agent Général

89 route de la Wantzenau
STRASBOURG ROBERTSAU

Tél. : 03 88 31 58 54

Fax : 03 88 31 58 81



anselm@agents.agf.fr
N° ORIAS 07 021 861
www.agf.fr/anselm

Plan de Prévention des risques industriels (PPRT)

La consultation des éléments constitutifs du PPRT généré sur le Port aux pétroles par les Sociétés Pétroplus, Raffinage de Reichstett, Européenne de stockage, Rubis stockage, Prodair et Bolloré Energie est possible à la Mairie de quartier, 1 rue du Parc.

Documents :

- Projet d'arrêté de prescription
- Rapport de présentation
- Tableaux présentant les phénomènes dangereux retenus
- Cartes des aléas par type d'effet de destruction

Augmentation de la production des Badische Stahlwerke (BSW)

En réplique à la demande d'autorisation pour l'accroissement de leurs productions, l'ADIR s'est déclarée opposée aux projets (BSW et BSN) en raison du danger qu'ils présentent sur la santé publique des habitants de Strasbourg et plus particulièrement de la Robertsau. Nous avons déposé un certain nombre d'observations concernant notamment les rejets dans l'atmosphère et leurs contrôles, sur le bruit et la sécurité de ces installations industrielles.

Réunion du 21 mai 2009 de la commission "Actions Transrhénanes" du SPPPI

Lors de la commission « Actions transrhénanes » dont l'ordre du jour portait sur l'extension de l'aciérie BSW et de la centrale thermique HKW, ainsi que sur l'agrandissement du dépôt d'hydrocarbures à Honau, Monsieur Lothaire Zilliox, président du SPPPI, a présenté un document à propos de la qualité de l'air respiré à Strasbourg-Kehl.

Il a souligné qu'il est indispensable d'obtenir au préalable une meilleure vision d'ensemble des limites de pollution à ne pas dépasser (sommation des limites accordées individuellement à chaque installation industrielle), avant d'autoriser de nouveaux rejets.

Cette opinion est partagée par le Docteur Claus Dieter Seufert, nouveau président de la commission « Actions transrhénanes », et est en parfaite concordance avec les positions d'Alsace Nature, de la Bürgerinitiative de Kehl et de l'ADIR.

Réné Hampé

Traiter la pollution dans sa globalité

Chaque projet d'installation industrielle à Kehl, pris individuellement, respecte les limites, prévues par les textes, de rejet de poussières et de gaz dans l'atmosphère. Mais il ne nous semble plus possible de continuer ainsi, de raisonner installation par installation, sans prendre en compte la somme des émissions de l'ensemble des industries du bassin Strasbourg - Kehl. Les risques sur la santé publique doivent être envisagés.



Prenons l'exemple des installations ayant un projet d'extension ou en création.

- **HKW 1** : chaufferie brûlant des bois pollués : 108.000 tonnes / an – industrie existante
- **HKW 2** : chaufferie brûlant des bois pollués : 50.000 tonnes / an – dossier d'extension en cours
- **Chaufferie au bois naturel** : 100.000 tonnes / an – dossier en cours
- **BSW** : aciérie présentant le projet d'extension de sa production de 2.200.000 à 2.800.000 t / an

Rejets autorisés ou en cours d'autorisation (chiffres à l'année):

	POUSSIÈRES	OXYDES DE...		
		CARBONE	SOUFFRE	AZOTE
HKW1 émissions annuelles autorisées ⁽¹⁾	2.201 kg	22,01 t	22,01 t	88,05 t
HKW2 (autorisation annuelle sollicitée)	1.019 kg	10,19 t	10,19 t	40,76 t
Chaufferie (autorisation annuelle sollicitée)	5.120 kg	65,70 t	sans objet	145,8 t

⁽¹⁾ Les émissions réelles restent inférieures à celles autorisées pour cette installation.

Pour l'aciérie BSW, le projet prévoit d'augmenter la production de 30%. Les émissions de polluants associés augmenteront proportionnellement, à n'en point douter. Les poussières sont en grande partie des particules fines non retenues par les installations de filtres actuellement en place. Pire, le projet d'installation de fabrication de pellets : Couplée à la chaufferie au bois naturel, elle est considérée comme indépendante, et les rejets prévus ne sont pas inclus dans l'autorisation sollicitée. La presse de Kehl a toutefois mentionné récemment le chiffre ahurissant de 115 tonnes de poussières devant être rejetées annuellement par cette installation.

La station de mesure de l'air située dans le port de Kehl a enregistré, au cours des 2 premiers mois de l'année, 11 dépassements de la moyenne journalière acceptable pour les particules fines, soit plus de 50 microgrammes par mètre cube d'air. Or, le niveau de recommandation actuellement en vigueur indique que le nombre de dépassements doit annuellement être inférieur à 35. Cette station enregistre de loin le record de dépassements pour tout le Land de Bade Wurtemberg.

Les chiffres relevés sur le site de l'ASPA ne sont guère différents. Pour Strasbourg, les concentrations maximales enregistrées au cours de ces dernières années passent de 82 µg/m³ en 2005 à 188 µg/m³ en 2009 ; 70 % de plus qu'à Colmar et 208 % de plus qu'à Mulhouse !!! À la date du 18 avril 2009, on enregistre déjà 12 dépassements du niveau de recommandation pour Strasbourg et 21 pour la région Alsace.

Dès février 2009, le Président de l'ASPA écrivait « ...l'épisode majeur de pollution aux particules de ce début 2009 nous invite à la vigilance... ». Et depuis lors, le nombre de dépassements du niveau de recommandation a augmenté de 50 %. 2009 est-elle d'ores et déjà une bien triste année record ?

Il faut tirer la sonnette d'alarme. Les Politiques des 2 cotés du Rhin doivent assumer leurs responsabilités. Un moratoire sur toute nouvelle installation polluante doit être déclaré de toute urgence pour permettre une réflexion de santé publique à l'échelle du bassin Strasbourg – Kehl.

Jean Daniel Braun

11

CYCLES TEDONE

GITANE

158, rue Boecklin
67000 Strasbourg - Robertsau
Tél. 03 88 31 56 17

ETERNAIL'S

Sophie, styliste d'ongles vous reçoit sur
RDV du mardi au samedi en continu
06 37 36 86 68
Strasbourg - Robertsau

Modelage d'ongles au gel sur base naturelle
Pose complète
Beauté des pieds
(French)
Décor et strass

Parfumerie

Les Secrets de Bulane

Découvrez de véritables parfums de créateurs racontant l'histoire olfactive des grandes civilisations.

Pour tout renseignement, merci de contacter
Catherine : 06 08 67 17 13 ou 03 88 95 06 14
bulane@mongenie.com
96, rue du G^{ral} Gouraud - 67210 Obernai
N° de greffé : 499 636 576



Bouddha-ly
LA TABLE THAÏLAISE



PLATS À EMPORTER
SUR COMMANDE

359, Route de la Wantzenau - 67000 STRASBOURG
Tél. : 03 9000 6900

Restaurant Au Cygne
Denise et Guy Zonca

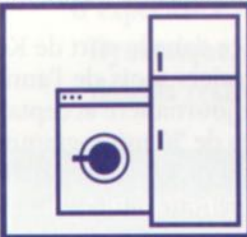
79, Rte de la Wantzenau
67000 Strasbourg-Robertsau **Tél. 03 88 31 41 46**

Spécialités : Suisses, Savoyardes, Alsaciennes
Plat du jour à midi

Le midi du Lundi au Vendredi
ouvert de 11h30 à 14h

Le soir du Mardi au Samedi
Restaurant Climatisé de 18h à 23h

SANDRIN Claude



Electricité
Electroménager
Climatisation-Chauffage
Hifi - Télé - Vidéo

17, rue Mélanie
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 45 85 40
Fax. : 03 88 45 85 44

Coiffure

Point Carrée

Robertsau
109 Rte de la Wantzenau Strasbourg
TEL : 03.90.00.69.35

VITRERIE - MIROITERIE

KOENIG-REIMINGER




Miroiterie - Vitrages Isolants
Fenêtres PVC
Parois de douches sur mesure
Vitrerie Securit
Vitrages anti-effractions
Réparations rapides

NOUVELLE ADRESSE **03 88 31 12 50**
7, Rue de l'Atome - 67800 BISCHHEIM
vm.koenig-reiminger@orange.fr Télécopie 03 88 31 10 27

E BENISTERIE
DE LA
ROBERTSAU
Lucien TROMPETER

Aménagement intérieur sur mesure

- Mobilier • Bibliothèques • Plafonds
- Boiseries • Placards • Dressing
- Salles de Bains • Restauration

Vernis au Tampon

73 rue Kempf - STRASBOURG - Tél/fax 03 88 41 83 36

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Chauffage électrique
Climatisation
Alarme

DROELLER-SCHEER

64 route de La Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
03 88 31 36 11
Télécopie : 03 88 31 02 65
www.droeller-scheer.fr

www.touchafleurs.fr



Touch à Fleurs
L'esprit fleurs par Cathy Ehrhart

Votre fleuriste conseil

83 route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
tel : **03 88 31 32 30**

Elaborer ensemble un projet global pour la Robertsau

L'interdiction de tourner à gauche vers la rue du Général Lejeune a conduit à une plus grande tranquillité des habitants de cette rue et des voies adjacentes.

En contrepartie, les habitants du chemin du Grand Belzwoerth ont vu la circulation croître de façon exponentielle devant leurs fenêtres.

Les habitants de la rue Saint Fiacre se sont plaints de l'utilisation de leur rue comme désengagement de la rue Bœcklin. La municipalité a décidé de la couper en trois tronçons de sens différents pour supprimer la circulation de transit. L'imagination des conducteurs leur permettra éventuellement de trouver d'autres rues dont les habitants se plaindront à leur tour de l'accroissement de circulation.

La municipalité étudie la création d'une nouvelle voie reliant la route de la Wantzenau au rond point situé au carrefour de la rue de la Lamproie et de la rue Mélanie. Cette voie passe au ras des immeubles de la fin de la rue Constant Strohl, et des rues Haniel et Closener. Déviant une partie du trafic transitant actuellement par la route de la Wantzenau, elle deviendra rapidement un aspirateur à voitures, pour ceux qui évitent actuellement de traverser le centre de la Robertsau soumis aux embouteillages. En sus, cette nouvelle voie permettra l'urbanisation de toute une zone adjacente et le débouché des rues Frédéric Reech, M. Perey, Constant Strohl, Haniel, Closener et sentier Kempf.

Au bout de combien de temps les habitants riverains de ces rues, auxquels s'ajouteront ceux de la rue de la Lamproie et des chemins du Beulenwoeth et Goeb se plaindront t'ils d'un trafic devenu trop important ? Au bout de combien de temps ces mêmes habitants obtiendront ils de la municipalité des mesures en vue de restreindre la circulation devant chez eux, malheureusement au détriment d'autres itinéraires ?

Convenons-en, l'idée de créer toujours plus de voies permettant toujours plus de circulation automobile est du siècle dernier.

Pour l'ADIR, il est important que les habitants du quartier se mobilisent pour étudier ensemble des solutions alternatives à l'urbanisation au coup par coup, aux mesures trop ponctuelles de circulation, et évitant soigneusement toute réflexion d'ensemble.

Si l'agglomération de Strasbourg ne possède pas de plan directeur de développement, et ne semble pas vouloir s'en doter, les Associations de notre quartier pourraient réfléchir de concert aux objectifs de leur quartier par rapport à l'agglomération, afin de concevoir un plan d'ensemble à soumettre à nos Ediles. ■

Le Comité de l'Adir

Nos lecteurs nous écrivent

■ J-L H, rue de la Lamproie

« ...Je voulais ici rebondir sur un article de l'exemplaire n° 232 de « l'Echo de la Robertsau » sous le titre « les projets de la ville pour la Robertsau ». On lit entre autre : - construction d'une route entre celle de la Wantzenau et le rond point de la rue Mélanie.

Si cette route doit dérouler les flux de circulation pour charger encore davantage la rue de la Lamproie alors c'est inquiétant, très inquiétant. Ne cherchez pas dans ma réaction une raison égoïste à cause d'une nuisance sonore ou autre que j'éprouverais personnellement habitant la rue de la Lamproie (bien que...). Cette rue de la Lamproie est déjà une autoroute, une ligne droite dans un circuit sportif pour voiture de course. J'avais imaginé une route de déviation vers l'Est conjuguée avec des obstacles sur la rue de la Lamproie pour y limiter la vitesse. Je voulais soumettre cela à votre réflexion. »

► **Nous partageons vos inquiétudes, raison de notre appel à élaborer un projet global pour notre quartier**

■ Y I, chemin du Beulenwoeth

« ...Depuis la mi-février, les nuisances sonores en provenance du port du Rhin se sont accrues et durent parfois toute la nuit et le week-end. Il s'agit, selon moi, de bruit type ventilation, soufflerie se manifestant avec plus ou moins d'intensité selon les jours. J'ai contacté la mairie de quartier qui m'a adressée à la police municipale. Une autre personne s'est plainte. Des agents sont passés à mon domicile et se proposent de faire des enregistrements si je les appelle, même en pleine nuit. Avez-vous une idée de l'origine de cette recrudescence ? Mes fenêtres donnent sur la rue Himmerich. Malgré leur fermeture hermétique, les bruits s'entendent. Faudra-t'il passer l'été toutes fenêtres closes ? »

► **L'intensité sonore perçue dépend des conditions atmosphériques et des activités effectuées sur les sites des sources des nuisances. Nous attendons les résultat des cartes de bruit pour poursuivre notre action.**

■ J-CI W

« J'ai constaté que dans le n°232 de mars quelqu'un de votre association s'intéressait encore aux bruits nocturnes dans le quartier, et de se référer à des courriers antérieurs. »

► **La problématique des nuisances sonores est une préoccupation constante.**

■ M.C, rue de l'Angle

« L'auberge qui se trouvait au coin du quai Jacoutot et du chemin Goeb, face au pont de la Porte du canal s'appelait « Au joyeux marinier » tenu par la famille Jules Ertel, et non « Vieux pêcheur » comme indiqué page 7 Echo 232.

► **Bien sûr cher Monsieur, comme quoi il faut se méfier du copier/coller provenant d'autres sources.**

CUISINE RAFFINÉE
SPÉCIALITÉS

DINER-SPECTACLE
RESTAURANT



**La Terrasse
de l'Europe**

4, Quai Ernest Bevin - 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 31 00 10
Fax : 03 88 31 02 32

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

ECKERT

91 RUE BÖCKLIN
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 05 56

**Pompes Funèbres
ACKER**

STRASBOURG
50, avenue de la Forêt-Noire
Tél. : 03 88 45 94 00
Fax : 03 88 45 94 09

ROBERTSAU
83, rue Böcklin
Tél. : 03 88 31 52 02

ARTISAN BOULANGER-PÂTISSIER

*"Au Délice
à l'ancienne"*
Pains à l'Ancienne

Ouvert tous les jours de 5h à 12h30 et de 15h à 19h
sauf le samedi de 5h à 13h et le dimanche de 6h à 12h30
Deuxième cuisson : 16 h
DÉPÔT DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

93, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 02 06

TONTON & GROS MINET



Maitre toiletteur

- Toilettage chiens toutes tailles & chats
- Séchage main
- Pension : chiens, chats, rongeurs
- Vente d'accessoires
- Aliments (Proplan, Royal Canin...)
- Livraison à domicile.

23, rue Böcklin - ROBERTSAU
Tél / Fax 03.88.41.99.01
Tram E (arrêt Böcklin)

Vie associative

l'escal

ANIMATIONS CSC ESCALE

Fête de l'Escale

Le samedi 13 juin à partir de 18h30 au 40 rue de la Doller

La grande fête annuelle de l'Escale avec une nouveauté : la soirée aura comme thématique : Les Sports.

Au programme :

Spectacles d'activités, animations sportives, auberge espagnole, concert...

Entrée : un plat salé ou sucré

Théâtre à l'Escale

Le samedi 20 juin à 20h et le dimanche 21 juin 2009 à 18h
L'atelier théâtre adulte de l'Escale, dirigé par Marie José KAHN, présente son spectacle de fin d'année.

Entrée libre, plateau

Attention :

le site Internet de l'Escale a changé, retrouvez toutes les informations sur www.csc-escal.net

L'Escale Centre Social et Culturel de la Robertsau
78, rue du Docteur François. Tel : 03 88 31 45 00



150 ans de l'Église Saint Louis

Dimanche le 14 juin 2009

9h30 Eucharistie festive

11h30-12h45 Vin d'honneur au foyer Mélanie

13h00 Déjeuner paroissial au foyer Saint Louis

15h00 Visite guidée de l'Eglise Saint Louis

17h00 Concert spirituel des 150 ans

Ensemble Vocal **FILIGRANE**
sous la direction de : **Jean-Philippe BILMAN**
à l'orgue : **Bernard STRUBER**

Pour plus de renseignement : Tél. 03 88 31 16 00
courriel : mtherese.huck@orange.fr

Orchestre
d'Harmonie
Cæcilia 1880
STRASBOURG - ROBERTSAU

Mardi 16 juin - 19h00 Audition des élèves
de l'Ecole de Musique à l'Escale

Dimanche 21 juin - le soir Concert à la Robertsau dans le cadre
de la Fête de la musique.

Dimanche 28 juin - 15h00 Concert à l'Orangerie (terrain de jeux)



L'HAIR DU TEMPS
(salon de coiffure)

*Le salon
du bien-être*

35 rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél.: 03 88 31 48 34



RESTAURANT
L. ENNESSER

9, rue Mélanie
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. 03 88 41 87 77
Site internet : www.au-coq-blanc.fr
E-mail : au-coq-blanc@wanadoo.fr
ouvert 7 jours/7 - Repos dim. soir



RENAULT
ROBERTSAU

FACE À LA POSTE

GARAGE WERNERT (AGENT)

67, rue Bœcklin - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 11 25 - Fax. 03 88 41 83 57
Internet : www.garagewernert.com
E-mail : garage.wernert@hotmail.fr



Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Travaux rapides sans RDV
Dépannages



Livraison à domicile
GRATUITE
à partir de 50 €

Chaque jour,
les rendez-vous fraîcheur
dans votre Supermarché Match !

ROBERTSAU
Route de la Wantzenau

Votre magasin
vous accueille
du lundi au samedi
le 8h00 à 20h00



MEILLEUR D'ÉVALUATION DE PRODUITS
D'UNE MARQUE DE PRODUITS

CLIQUEZ

Nouveaux Mondes DOB 03 20 00 22 30 - Supermarchés Match RC B 785 480 351



ÉTABLISSEMENT FUNÉRAIRE PUBLIC DE LA VILLE DE STRASBOURG

POMPES FUNÈBRES RHÉNANES

Les Pompes Funèbres Rhénanes - Etablissement Public -
ont été constituées pour réaffirmer la présence
du service public dans le domaine funéraire
au sein de l'agglomération strasbourgeoise et de la région.

26 rue de l'III à la Robertsau - 03 88 24 76 24

HRD
IMMOBILIER

IMMOBILIÈRE
DE
L'ORANGERIE

80, Allée de la
Robertsau
67000 STRASBOURG
03 88 14 46 14

IMMOBILIÈRE
DE
LA ROBERTSAU

2, rue du Général
Lejeune
67000 STRASBOURG
03 88 45 87 77

IMMOBILIÈRE
DE
MARLENHEIM

65, rue du Général
De Gaulle
67520 MARLENHEIM
03 88 04 12 12

www.hrd.fr

PROTECTION VOL

A PARTIR DE

19 €50 /MOIS

EN FORMULE CONFORT
POUR UN APPARTEMENT

**Dehors
les visiteurs
indésirables !**



Un service assuré par le N°1 de la télésurveillance résidentielle en France.

EPS assure ce service et dispose d'une Autorisation administrative délivrée le 17/12/1999 par la Préfecture du Bas-Rhin qui ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'érige en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. Activité privée de surveillance.

Pour plus de renseignements, rendez-vous dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

En cas d'absence courte ou prolongée, votre maison n'est jamais à l'abri d'un visiteur indésirable. Bénéficiant des dernières innovations technologiques, Crédit Mutuel Protection Vol est un service de télésurveillance simple et efficace en quatre étapes :



Sécurité n° 1 : L'intrus est détecté par le système d'alarme dès son entrée et déclenche une sirène dissuasive qui le déstabilise.



Sécurité n° 3 : Si personne ne décroche ou si le code est erroné, un Agent de Sécurité intervient sur place.



Sécurité n° 2 : Un agent EPS, informé à distance, appelle chez vous et demande le code confidentiel.



Sécurité n° 4 : En cas d'effraction, les forces de l'ordre sont averties et un gardiennage est organisé, si nécessaire, jusqu'à votre retour.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel Strasbourg Robertsau

Siège : 75, rue Boecklin – 67000 Strasbourg – Fax : 03 88 45 73 11

Agence : 115, rte de la Wantzenau – 67000 Strasbourg – Fax : 03 88 31 52 75

Tél. : 0 820 820 427* – E-mail : 01006@cmcee.creditmutuel.fr